



L'INFRASTRUCTURE CANADIENNE DE DONNÉES GÉOSPATIALES PRODUIT D'INFORMATION 39f

Guide de l'utilisateur sur la classification des instruments de politique relatifs à l'information géospatiale

GéoConnexions **Hickling Arthurs Low Corporation**

2013

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2013



REMERCIEMENTS

GéoConnexions tient à reconnaître les contributions de Hickling Arthurs Low Corporation – Ed Kennedy et Pierre Lafond, qui ont participé à la recherche, à la rédaction et à la révision de ce document, et de plus Marc LeMaire et John Broome (Ressources naturelles Canada) pour la première version de ce document et la définition de la classification. Finalement, le personnel de GéoConnexions a aussi travaillé à la gestion, aux commentaires et à l'orientation pour ce projet : Jean Brodeur, Simon Riopel et Paula McLeod.

Table des matières

1.	Préambule	1
2.	Portée du cadre de classification	2
3.	Définition des métadonnées sur les politiques	3
	3.1. Nature multidimensionnel du cadre de classification	4
	3.2. Nature multilingue du système de catalogage	6
4.	Catalogage et indexage de nouveaux instruments de politique	7
	4.1. Type	7
	4.2. Créateur	9
	4.3. Statut	10
	4.4. Sujet	10
	4.5. Domaine	13
	4.6. Élargir le cadre de classification	13
5.	Scénarios d'utilisation	14
	5.1. Élaborer un catalogue de politiques relatives aux données géospatiales	14
	5.2. Utiliser le catalogue des politiques sur les données géospatiales pour échanger de exemplaires	
An	nexe 1 : Références	17
An	nexe 2 : Glossaire	18
An	nexe 3 : Exemples	19

1. Préambule

Le présent guide fait partie d'une série de documents sur les politiques opérationnelles que GéoConnexions prépare actuellement. Ce guide vise à aider les intervenants de <u>l'ICDG</u> (<u>Infrastructure canadienne de données géospatiales</u>) qui utilisent des données géospatiales et conçoivent et/ou utilisent des instruments de politique ayant des incidences sur les activités relatives aux données géospatiales. Le cadre de <u>classification</u> décrit dans le présent document doit être utilisé conjointement avec un système de catalogage adéquat qui permettra de répertorier et de rechercher des instruments de politique.

Le présent guide décrit un cadre de classification des politiques géospatiales, qui a été élaboré pour faciliter l'organisation et l'extraction de politiques pertinentes. L'objectif du cadre de classification est de fournir aux gestionnaires de données spatiales la capacité de repérer rapidement les politiques pertinentes pour la gestion et la diffusion de leurs données de façon à accroître la conformité à ces politiques. Le cadre a été élaboré en utilisant une approche de « classification fondée sur la demande » (c.-à-d. une classification selon laquelle la demande anticipée des utilisateurs a des incidences sur la façon dont les documents sont classifiés). Lorsqu'ils utilisent le cadre, les classificateurs des politiques se demandent: « sous quels descripteurs cette entité devrait-elle se retrouver? » et considèrent « toutes les requêtes possibles et décident les requêtes pour lesquelles l'entité en cause est pertinente » ([traduction]) (Soergel, 1985) (Wikipedia, 2013).

Le programme de GéoConnexions est une initiative nationale dirigée par Ressources naturelles Canada. GéoConnexions appuie l'intégration et l'utilisation de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG).

L'ICDG est une ressource en ligne qui améliore le partage, l'accessibilité et l'utilisation de l'information géospatiale canadienne- l'information sur des lieux géographiques au Canada. Elle peut aider les décideurs de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, des organismes non gouvernementaux et du monde universitaire à prendre des décisions éclairées sur les priorités socioéconomiques et environnementales.

Ce guide intéressera les intervenants de l'ICDG, qui considèrent le développement d'une infrastructure de données spatiales et souhaitent repérer et classifier les instruments de politique applicables ou qui veulent contribuer au maintien d'un système d'inventaire de politiques existant. Il sera d'intérêt à quiconque souhaite avoir une meilleure compréhension des types d'instruments de politique pertinents pour l'utilisation de données géospatiales au gouvernement du Canada.

2. Portée du cadre de classification

Les politiques considérées dans l'étendue du cadre de classification décrit dans le présent document comprennent tous les instruments de politique qui sont liés à la gestion et à la diffusion de données géospatiales. Même si la pertinence n'est pas évidente dans le domaine de la technologie de l'information, aux fins du présent cadre de classification, il est prévu que seules les politiques de technologies de l'information liées directement à l'élaboration et à l'exploitation d'applications, de services et de bases de données dans le domaine des sciences géospatiales seront incluses. Les politiques plus générales (p. ex. pour l'utilisation du courriel ou des réseaux électroniques ministériels) qui ne concernent pas directement le développement ou l'exploitation d'applications géospatiales ne devraient pas faire partie du cadre.

3. Définition des métadonnées sur les politiques

Même si le présent document met l'accent sur la classification des instruments de politique, le catalogage de tels instruments exige des attributs supplémentaires qui ne sont pas fondés sur une classification. Les attributs présentés au Tableau 1 ont été utilisés pour le catalogage des instruments de politique du Secteur des sciences de la Terre de Ressources naturelles Canada (RNCan) dans le cadre d'un exercice de prototypage pour mettre à l'essai le cadre de classification. On estime qu'ils constituent un ensemble minime d'attributs qui devraient faire partie de tout système de catalogage de politiques. Tous les attributs sont extraits des éléments d'un ensemble de métadonnées du Dublin Core à l'exception des termes « statut », « emplacement » et « mise en œuvre de référence ».

Tableau 1 : Ensemble minimal d'attributs pour tout système de catalogage de politiques

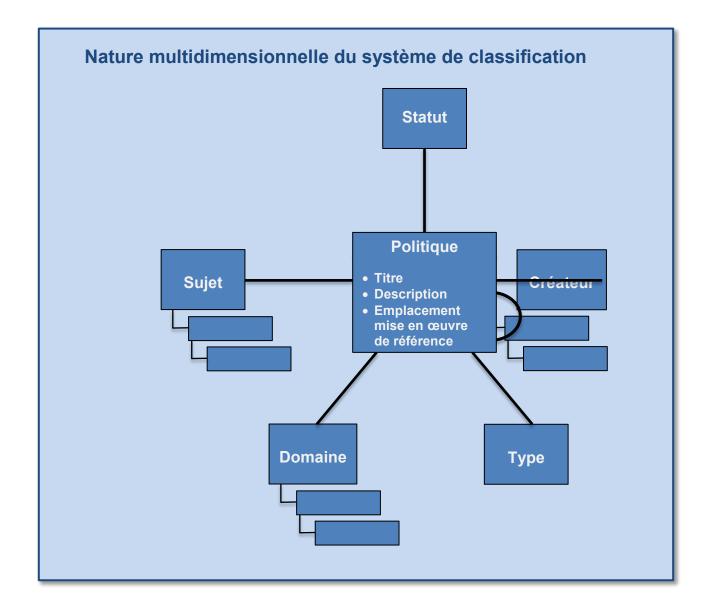
Attributs	Définition	Fondé sur une classification (O ou N)
Titre	Un nom est attribué à la politique (seulement un)	N
Туре	Nature ou type de politique (seulement un)	О
Créateur	Entité principalement responsable de la création de la politique (une seule)	О
Statut	Niveau d'approbation actuel de la politique	О
Sujet	Sujet de la politique (un ou plus)	О
Domaine	Domaine scientifique, technologie ou d'activités touchés précisément par la politique	О
Description	Aperçu de la politique, qui peut comprendre les éléments suivants sans toutefois s'y limiter : résumé, table des matières, représentation graphique ou description de type « texte libre » de la politique	N
Relation	Une politique semblable	N
Emplacement	Adresse URL indiquant une page Web où la politique est soit décrite en détail, soit accessible	N
Mise en œuvre de référence		

3.1. Nature multidimensionnel du cadre de classification

Le cadre de classification utilise des dimensions ou des facettes multiples. Par conséquent, tout système de catalogage qui a recours à ce type de classification pourrait être utilisé par des systèmes de recherche pour permettre le perfectionnement de recherches utilisant n'importe lequel des attributs fondés sur la classification. Il pourrait aussi être utilisé par des systèmes de traitement analytique en ligne si l'objectif est d'effectuer une analyse du contenu du système de catalogage par opposition à la recherche de dossiers précis.

Comme l'illustre la figure 1 (page suivante), chaque politique du système de catalogage possède des attributs et des liens uniques vers des dimensions ou des facettes multiples. Chaque dimension ou facette est représentée comme une taxonomie qui peut comprendre un seul niveau ou être divisée en une hiérarchie à niveaux multiples. Ce diagramme indique que le Sujet, le Domaine et le Créateur sont à l'heure actuelle des hiérarchies à niveaux multiples. De plus, le diagramme indique que les politiques peuvent être liées les unes aux autres, ce qui permet la navigation et l'exploration d'une politique à l'autre.

Figure 1 : Nature multidimensionnelle du cadre de classification



3.2. Nature multilingue du système de catalogage

Le système de catalogage des politiques doit pouvoir appuyer la gestion de données et l'accès dans des langues multiples. Cela signifie que pour chaque politique du système de catalogage, les attributs qui ne sont pas fondés sur une classification pourraient potentiellement avoir des valeurs multiples, une pour chaque langue appuyée. Cela comprend tous les attributs présentés à la figure 1 (boîte de la Politique).

En ce qui a trait aux dimensions, chaque terme dans une dimension devrait avoir un terme correspondant dans toute langue qui doit être appuyée par le système de catalogage. La gestion des termes correspondants relèverait de l'administrateur du système de catalogage et serait indépendante de la gestion des entrées dans le catalogue.

La mise en œuvre de la fonctionnalité multilingue peut prendre plusieurs formes, et ce guide n'a pas pour objet de prescrire une méthode particulière.

4. Catalogage et indexage de nouveaux instruments de politique

La présente section définit le cadre de classification et donne un aperçu des pratiques exemplaires sur la création de nouveaux dossiers dans un système de catalogage d'instruments de politiques. L'approche est indépendante des systèmes et peut être adaptée selon les forces et les faiblesses d'une technologie donnée utilisée pour mettre en œuvre un système de catalogage. Les composantes du cadre de classification sont illustrées à la figure 2. On trouvera à l'annexe 3 des exemples de classification d'instruments de politiques réels, réalisés dans le cadre de l'exercice de prototypage au Secteur des sciences de la Terre de RNCan.

Figure 2 : Composantes du cadre de classification des politiques relatives aux données géospatiales



4.1. Type

Aux fins du présent guide, les types sont fondés sur la structure des instruments de politique du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), qui a été élargie pour mieux catégoriser les outils. Le tableau 2 présente les valeurs autorisées, ainsi que l'une ou plusieurs définitions pour chaque terme et des sources pour la définition.

Tableau 2: Types d'instruments de politique

Type d'instrument	Définition
Loi crée par le Parlement du Canada	
	Consignes officielles qui imposent des responsabilités précises aux ministères. Les politiques expliquent <i>les réalisations</i> attendues des administrateurs généraux et de leurs fonctionnaires. (Secrétariat du Conseil du Trésor – SCT)
Politique	Énoncé de haut niveau où sont présentés les objectifs globaux et la philosophie de l'organisation, en ce qui a trait à certains aspects de la GI-TI, concernant un domaine donné et qui vise à influer sur le comportement de la collectivité et à obtenir des résultats précis (RNCan).

Type d'instrument	Définition
Directives	Instructions officielles qui obligent les ministères à instaurer (ou à éviter) une mesure particulière. Les directives expliquent <i>comment</i> les administrateurs généraux et les fonctionnaires qui en relèvent doivent atteindre l'objectif d'une politique (SCT).
Directives	Énoncé qui fait autorité émanant d'un organisme ou d'un représentant officiel de haut niveau, qui favorise précisément ou interdit une activité particulière dans le domaine de la GI-TI (RNCan).
	Ensemble de mesures, de procédures ou de pratiques opérationnelles ou techniques qui s'appliquent à l'ensemble de l'administration publique. Les normes fournissent des précisions sur <i>la manière</i> dont les gestionnaires et les spécialistes sont censés exercer certaines de leurs fonctions (SCT).
Norme	Spécification d'un matériel informatique, d'un logiciel ou de données qui sont soit utilisés soit acceptés (de facto) ou dont l'utilisation est sanctionnée par une organisation responsable des normes (de droit).
	Une technique ou un exemple accepté ou approuvé en fonction duquel d'autres choses sont jugées ou mesurées, ou qui énoncent un ensemble de critères qui déterminent la façon de procéder (p. ex. notamment en matière de normes de configuration) (RNCan).
Ligne directrice	Énoncé écrit précisant la façon dont un utilisateur individuel peut utiliser un certain aspect de la GI [gestion de l'information] ou l'orienter ou de la TI [technologie de l'information] et/ou satisfaire aux dispositions d'une politique, d'une ligne directrice, d'une norme, etc. (RNCan).
Pratique exemplaire	Méthode ou technique ayant constamment fourni des résultats supérieurs à ceux obtenus par d'autres moyens et utilisée comme point de référence [traduction] (BusinessDictionary.com).
Instruction et procédures	Mesures ou séquence d'activités fixes (comportant un début et une fin déterminés) qui doivent être respectées et exécutées dans l'ordre pour accomplir correctement une tâche. [traduction] (BusinessDictionary.com)
Modèle	Document ou fichier ayant un format préétabli, utilisé comme point de départ pour une application particulière afin que le format n'ait pas à être recréé chaque fois qu'il est utilisé (The American Heritage® Dictionary of the English Language).
Liste de vérification	Liste exhaustive de mesures ou d'étapes importantes ou pertinentes qui doivent être prises dans un ordre précis (BusinessDictionary.com).
Document d'information	Document d'information officiel qui présente des renseignements généraux.

Même si les politiques appartiennent normalement à un type, il peut y avoir des cas où un instrument de politique pourrait être de types multiples (p. ex. un instrument de politique peut être à la fois une norme et une pratique exemplaire).

4.2. Créateur

Chaque instrument de politique est la responsabilité d'un et d'un seul créateur (auteur). Dans le système de classification élaboré pour RNCan, les classes suivantes ont été définies pour le créateur :

- Gouvernement
 - Gouvernement du Canada
 - Ressources naturelles Canada
 - Commission de toponymie du Canada (CTC)
 - Sciences de la Terre
 - Direction de l'information cartographique
 - GéoConnexions
 - Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
 - Ground Segment Coordination Body (Organisme de coordination de la composante au sol)
 - Consultative Committee for Space Data Systems (Comité consultatif pour les systèmes de données spatiales)
 - Federal Geographic Data Committee (Comité fédéral de données géographiques)
- Associations internationales
 - Commission for the Management and Application of Geoscience Information (Commission pour la gestion et l'application de données géoscientifiques)
 - Consortium of Universities for the Advancement of Hydrologic Science, Inc. (Consortium des universités pour l'avancement des sciences hydrologiques des États-Unis)
- Organisations de normalisation
 - Organisation industrielle de normalisation
 - o Groupe de gestion des objets (GGO)
 - o Open Geospatial Consortium (OGC)
 - o Consortium World Wide Web
 - o Groupe de travail IETF (Internet Engineering Task Force)
 - Organisation internationale de normalisation
 - o Organisation internationale de normalisation
 - Norme ISO/CT 211
 - Norme ISO/CT 204
 - o International Electrotechnical Commission IEC (Commission électrotechnique internationale CEI)

Lignes directrices suggérées pour la classification pour les auteurs

- Les lois fédérales canadiennes devraient toujours être attribuées au gouvernement du Canada.
- Pour les organisations réparties à un échelon inférieur, seules les organisations pertinentes d'échelons inférieurs devraient être incluses (c.-à-d. celles qui seraient responsables d'un nombre relativement élevé de politiques). Dans le cadre où une politique est la responsabilité d'une organisation qui possède des organisations d'échelons inférieurs dans la taxonomie présente plus haut, mais l'organisation d'échelons inférieurs appropriés n'est pas comprise dans la taxonomie, alors il suffit simplement d'attribuer le niveau d'organisation de la taxonomie tout juste au-dessus de cette organisation. Par exemple, si une politique relève du Centre canadien de télédétection, puisqu'il ne fait pas partie du Secteur des sciences de la Terre, cette politique serait attribuée au Secteur des sciences de la Terre.
- Toujours identifier l'auteur au niveau inférieur de la taxonomie.

- o Comité technique conjoint (ISO/CEI) 1
 - Sous-comité 24
 - Sous-comité 32
- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord Bureau militaire de normalisation (OTAN-BMN)
 - Digital Geographic Information Working Group (DGIWG) Groupe de travail en matière d'information géographique numérique
- o Organisation hydrographique internationale (OHI)
- Organisation nationale de normalisation
 - Conseil canadien des normes
 - Comité sur la géomatique de l'Office des normes générales du Canada
 - Association canadienne de normalisation (ACNOR).

Comme l'indique la taxonomie présentée plus haut, il existe trois classes de créateurs de premier niveau : le gouvernement, les associations internationales et les organisations de normalisation. Il est recommandé que ces classes demeurent stables. Toutefois, les classes de second niveau et plus bas pourraient changer avec le temps, selon la fréquence de l'usage. Certaines classes pourraient être supprimées et certaines, ajoutées.

4.3. Statut

Le statut est utilisé uniquement à des fins d'information et sert à déterminer si la politique est approuvée ou est une version provisoire. Trois valeurs possibles peuvent être attribuées au statut :

- Approuvée
- Version provisoire finale
- Version provisoire

4.4. Sujet

Le sujet constitue la taxonomie la plus complète du cadre de classification des politiques. Il s'agit de la taxonomie essentielle qui définit en quoi consiste véritablement une politique et qui en facilitera la recherche. Par conséquent, il est possible d'attribuer un sujet ou plus à une politique. Au niveau plus élevé, la taxonomie du sujet comprend les cinq catégories suivantes :

- 1. Normalisation / infrastructure de développement des politiques : Politiques qui établissent le cadre de définition des normes ou des politiques.
- 2. **Aspects juridiques :** Politiques qui servent à protéger les droits de la population canadienne, des organisations et des institutions publiques du Canada, en ce qui a trait à l'information.
- 3. **Contenu :** Politiques qui définissent généralement la signification, la structure et/ou l'encodage des données et/ou des métadonnées géospatiales.

- 4. **Cycle de vie de gestion de l'information :** Politiques qui traitent de diverses activités ou de divers processus réalisés pour gérer les données géospatiales tout au long de leur cycle de vie, de leur acquisition à leur élimination.
- 5. **Technologie de l'information :** Politiques qui traitent de l'utilisation des technologies de l'information pour appuyer les processus de gestion de l'information.

La liste suivante présente les sujets qui peuvent être regroupés dans chacune des cinq catégories et leurs définitions respectives.

1. Normalisation / Infrastructure de développement des politiques

Aucun sujet de niveau inférieur

2. Aspects juridiques

- Accès à l'information et protection des renseignements personnels Droit d'accéder à de l'information dans les dossiers du gouvernement fédéral et droits des citoyens d'accéder aux renseignements personnels détenus par le gouvernement et protection de cette information contre l'utilisations et la divulgation non autorisées (SCT, 2009).
- O Accessibilité Accroissement de la convivialité du contenu Web et le fait de le rendre plus utilisable pour les utilisateurs en général, y compris une accessibilité accrue à un plus grand nombre de personnes ayant un handicap, y compris la cécité ou la déficience visuelle, la surdité ou la déficience auditive, des difficultés d'apprentissage, des déficiences cognitives, une mobilité réduite, des troubles de la parole, une photosensibilité et une combinaison de ces déficiences (W3C, 2008).
- o Langues officielles Associé à la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles.
- Droits et autorisation Droits reconnus par la loi associés à des données ou à des produits de données et décisions d'accorder la permission d'utiliser ces données ou ces produits de données.
- Sécurité Assurance que l'information, les biens et les services sont protégés contre la compromission (SCT, 2012)

3. Contenu

- Couverture, imagerie et données maillées Données pouvant être représentées par l'imagerie ou données sur la couverture.
- Encodage des données Règles d'encodage pour l'utilisation de données géospatiales en échanges en réseaux.
- o *Modèle de données* Structure de données et/ou liste de valeurs valides pour un ensemble de données, y compris la classification des caractéristiques.
- Qualité des données Tout ce qui décrit la qualité ou définit les procédures visant à déterminer et/ou à évaluer la qualité de données ou de jeux de données géospatiales.
- o Enregistrement des données Méthodes et procédures servant à attribuer un code d'identification unique à une caractéristique à l'intérieur d'un système local ou mondial.

- Métadonnées Données qui décrivent les informations et les services géospatiaux (ISO, 2009).
- Observations et mesures Données sur les observations et/ou mesures scientifiques.
- Tableau de concordance entre schémas Cartographie de la structure des données et/ou des valeurs des données réelles comparées entre deux schémas ou modèles de données.
- o Système de référence spatiale Système local, régional ou mondial fondé sur des coordonnées qui sert à localiser des entités géospatiales (Wikipedia, 2013).

4. Cycle de vie de gestion de l'information

- Acquisition et mise à jour des données –
 Activités qui concernent
 l'approvisionnement, la collecte ou la saisie de données et/ou leur mise à jour.
- Production de données Activités relatives à la production de données ou d'ensembles de données à valeur ajoutée d'un ou de plusieurs ensembles de données sources.
- Diffusion des données Activités relatives
 à la diffusion des données et/ou des produits de données recueillis.
- Utilisation de données Activités relatives à l'utilisation de données géospatiales.
- Archivage et élimination de données Activités relatives à la gestion du maintien de données géospatiales, y compris lorsqu'elles doivent être archivées ou éliminées.

Lignes directrices suggérées pour la classification des sujets

- Les politiques qui s'appliquent à nombreux processus du cycle de vie de la gestion de l'information devraient être classifiées sous « Cycle de vie de gestion de l'information ». Si ce sont des composantes importantes qui concernent l'un ou plusieurs des sous-thèmes, elles devraient aussi être classifiées avec ces sous-thèmes.
- Certaines politiques peuvent s'appliquer tant aux processus (cycle de vie) qu'au contenu. Dans ce cas, elles devraient être classifiées avec le sous-thème pertinent pour chaque catégorie.
- Pour les politiques concernant la technologie de l'information, si elles sont aussi propres à un processus particulier du cycle de vie, elles devraient être classifiées en utilisant le sous-thème du cycle de vie. Si elles s'appliquent généralement à de multiples processus, elles devraient uniquement être classées selon le thème ou le sous-thème pertinent de technologie de l'information.
- Gouvernance des données Planification, supervision et contrôle relatifs à la gestion et à l'utilisation de données (DAMA,2009) (Association pour la gestion des données, 2009).
- o Dénomination géographique Activités qui orientent et précisent les règles sur l'attribution des caractéristiques géographiques.
- Information géographique volontaire Participation répandue d'un grand nombre de citoyens individuels qui possèdent souvent peu de compétences officielles en création d'information géographique (Goodchild M., 2008).

5. Technologies de l'information

- o Services Interfaces de services utilisées pour l'information géospatiale.
- o *Interface-utilisateur* Système au moyen duquel des personnes (utilisateurs) interagissent avec une machine (Wikipedia, 2013).

4.5. Domaine

Le domaine sert à déterminer si une politique s'applique à un ou à plusieurs domaines précis. Si la politique est générique, il n'est pas nécessaire de la classifier selon un domaine. La liste initiale de domaines est extraite du Thésaurus des sujets de base du gouvernement du Canada (gouvernement du Canada, 2009) et comprend les valeurs suivantes :

- Sciences de la Terre
 - Géochimie
 - o Géodésie
 - Géographie
 - o Géologie
 - o Géophysique
 - o Hydrologie
 - Météorologie
 - Océanographie

4.6. Élargir le cadre de classification

Le cadre de classification a été conçu pour être élargi, tant à l'échelle mondiale que locale. Les changements à l'échelle mondiale devraient être pris en compte dans les futures versions du présent document à la suite de son approbation par le biais d'un processus de gouvernance officiel. Toute personne qui utilise le cadre de classification pour son propre système de catalogage et/ou d'inventaire de politiques peut aussi élargir chaque dimension de classification pour répondre à ses exigences. Même si on ne s'attend pas à ce que les cinq dimensions (type, créateur, statut, sujet et domaine) changent, les valeurs sous chaque dimension peuvent être élargies pour satisfaire aux exigences précises d'une organisation. Plus particulièrement, les valeurs pour un créateur et un domaine devraient être examinées avant de mettre en œuvre un inventaire local et devraient être élargies au besoin.

5. Scénarios d'utilisation

Les sous-sections suivantes décrivent deux scénarios typiques selon lesquels l'utilisation d'un cadre de classification des instruments de politique relative aux données géospatiales pourrait être bénéfique.

5.1. Élaborer un catalogue de politiques relatives aux données géospatiales

John a récemment été nommé à un poste de gestionnaire de l'exploitation de données géospatiales pour le ministère des Ressources terrestres. À la suite d'un examen des objectifs et des activités de sa nouvelle organisation, John réalise que des améliorations importantes sont requises pour la gestion et la publication de données géospatiales afin d'appuyer les nouvelles initiatives entreprises par le ministère qui nécessitent une collaboration et un échange d'informations avec d'autres organisations gouvernementales. Avec des ressources humaines limitées et des pressions budgétaires croissantes, John souhaite optimiser les services que son équipe peut offrir par le biais de processus rationalisés et de services fondés sur les normes.

John désigne l'une de ses analystes, Lea, qui est chargée de recueillir des données sur les pratiques et les politiques organisationnelles documentées relatives à la gestion et la diffusion de données géospatiales. Comme il n'existe aucun dépôt central qui pourrait servir à consigner cette information, Lea élabore un système de catalogage de données simple, qu'elle peut utiliser pour consigner les politiques, les pratiques et les normes pertinentes actuellement utilisées dans l'organisation. Lea réalise des entrevues auprès des principaux membres de l'équipe responsables de la gestion et de la diffusion des données géospatiales pour obtenir leurs commentaires. Comme les membres de l'équipe travaillent dans de multiples lieux, Lea élabore et distribue aussi un sondage pour communiquer avec le plus grand nombre de personnes possible. Elle recueille alors tous les renseignements et les inscrits dans son système de catalogage de données. Pour organiser l'information et la rendre plus facilement accessible, Lea classifie chaque dossier, en utilisant le cadre du *Guide de l'utilisateur sur la classification d'instruments de politique relatifs à l'information géospatiale*. Elle présente ensuite cette information aux principaux membres de l'équipe afin de valider et de confirmer la classification qu'elle a utilisée pour chaque dossier.

Lea donne l'accès au catalogue à John qui consulte cet outil pour chercher des pratiques et des politiques précises relatives à la diffusion en utilisant des termes provenant d'un schéma de classification pour filtrer sa recherche. Les résultats de la recherche fournissent un bref aperçu lui permettant de mieux évaluer l'état actuel des pratiques de son organisation, de cerner les lacunes et de définir ou d'apporter des améliorations aux processus et aux politiques afin d'appuyer les nouvelles initiatives du ministère en matière d'échanges de données. Le système de catalogage permet aussi à son organisation d'être dans une bonne position pour échanger des pratiques exemplaires avec ses partenaires.

5.2. Utiliser le catalogue des politiques sur les données géospatiales pour échanger des pratiques exemplaires

Dans sa quête pour mettre en œuvre des services visant l'échange de données d'infrastructure avec ses partenaires concernant une nouvelle initiative de gestion d'infrastructure régionale, John souhaite comprendre ce que font d'autres organisations de taille comparable. Il s'intéresse aux politiques et aux normes que ces organisations utilisent et aux pratiques exemplaires qu'elles ont adoptées.

Il fait d'abord des recherches sur le Web en utilisant son moteur de recherche préféré. Le Web constitue sûrement une source précieuse d'informations sur la façon de régler un problème précis ou de traiter une activité particulière. Chacun y contribue à sa façon, allant de vidéos YouTube à des blogues, à des sites commerciaux qui tentent de vendre leurs marchandises ainsi qu'à des sites du gouvernement qui fournissent des directives de niveau élevé. Toutefois, John est rapidement dépassé par la diversité d'informations fournies et déçu de la qualité des résultats qu'il souhaitait obtenir.

Il communique avec une ancienne collègue, Denise, qui lui fait savoir qu'elle fait partie d'une communauté de pratiques réunissant des praticiens de la gestion de données géospatiales. Cette communauté a mis en œuvre un outil qui permet à ses membres de repérer des normes et des politiques externes qu'elles utilisent en plus de consigner leurs propres politiques et pratiques exemplaires locales, avec un accès à des liens pour permettre aux autres membres de les consulter. En tant que responsable de l'outil du répertoire, Denise est fière des progrès réalisés quant à la contribution des membres au répertoire. Mais surtout, elle estime que les membres optimisent les ressources lorsqu'ils utilisent le catalogue, car ils mentionnent qu'ils sont maintenant capables de repérer les politiques, les normes et les pratiques exemplaires pertinentes utilisées par leurs collègues et de les adapter à leur propre organisation plutôt que de les élaborer à partir de zéro, ce qui leur permet d'épargner beaucoup de temps.

John s'est joint à la communauté et a pu faire des recherches grâce au catalogue de la communauté, en utilisant un schéma de classification normalisé pour faciliter ses recherches. Il s'est renseigné sur les normes utilisées par les membres de la communauté pour échanger des données d'infrastructure et sur les politiques qu'elle avait créées ou utilisées pour assurer l'interopérabilité et la facilité de mise à jour de leurs données, deux sujets qui l'intéressent beaucoup. John a aussi décidé de fournir des renseignements sur l'utilisation des politiques et des normes de son organisation ainsi que ses propres pratiques exemplaires locales, afin que les autres puissent aussi tirer parti de ce savoir.

Dans une discussion de suivi, John et Denise conviennent que cet effort de collaboration destiné à la création du catalogue de la communauté contribue à la création de nouvelles relations au sein de la communauté et favorise véritablement la mise en œuvre d'initiatives régionales et nationales.

Annexe 1 : Références

- DAMA. (2009). *The DAMA Guide to the Data Management Book of Knowledge*. Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, Amazon <u>: http://www.amazon.com/DAMA-Guide-Management-Knowledge-DAMA-DMBOK/dp/0977140083</u>
- Goodchild, M. (2008). *Citizens as Censors: The World of Volunteered Geography*. Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, NCGIA: http://www.ncgia.ucsb.edu/projects/vgi/docs/position/Goodchild VGI2007.pdf
- ISO. (2009, February 18). *ISO 19115:2003 Information géographique -- Métadonnées*. Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, Organisation internationale de normalisation : http://www.iso.org/iso/fr/home/store/catalogue_tc/catalogue_detail.htm?csnumber=26020
- ISO. (2013). *Comment l'ISO élabore-t-elle les normes?* Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, Organisation internationale de normalisation : http://www.iso.org/iso/fr/home/standards development.htm?=
- RNCan. (3 août 2011). *Le Ministère*. Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, Ressources naturelles Canada: http://www.rncan.gc.ca/ministere/180
- SCT. (2009, February 3). *Accès à l'information et protection des renseignements personnels*.

 Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : http://www.tbs-set.gc.ca/atip-aiprp/index-fra.asp
- SCT. (2012, April 1). *Politique sur la sécurité du gouvernement*. Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=16578§ion=text
- Soergel, D. (1985). Organizing information: Principles of data base and retrieval systems. Orlando, FL: Academic Press
- W3C. (2008, December 11). Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.0. Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, W3C: http://www.w3.org/TR/WCAG/ ([traduction] Directives pour l'accessibilité aux contenus Web. En anglais seulement)
- Wikipedia. (2013). *Système de coordonnées*. Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, de Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_de_coordonn%C3%A9es_(cartographie)
- Wikipedia. (2013). *Interface (informatique)*. Date de téléchargement, le 9 juillet 2013, de Wikipedia: http://fr.wikipedia.org/wiki/Interface_(informatique)
- Wikipedia. (2012). *Document Classification*. Retrieved March 12, 2012, from Wikipedia: http://en.wikipedia.org/wiki/Document classification

Annexe 2 : Glossaire

Acronyme	Terme	Définition
	Classification	Organisation systématique en groupes ou en catégories selon des critères établis [traduction] (Merriam-Webster).
DAMA	Data Management Association International	Association mondiale sans but lucratif et indépendante de fournisseurs qui regroupe des professionnels des domaines techniques et des affaires, qui se consacrent à l'amélioration des concepts et des pratiques liés à la gestion des informations et des données [traduction] (DAMA International, 2012).
ICDG	Infrastructure canadienne de données géospatiales.	Ressource en ligne qui améliore l'échange, l'accessibilité et l'utilisation de l'information géospatiale canadienne – l'information sur des lieux géographiques au Canada.
ISO	Organisation internationale de normalisation	Concepteur mondial le plus important de normes internationales volontaires, créé en 1947, et qui depuis a publié plus de 19 500 normes internationales qui couvrent presque tous les aspects des technologies et des affaires (ISO, 2013).
ISO/CT 211	Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation	Le comité technique 211 de ISO est responsable de la normalisation dans le domaine de l'information géographique numérisée, des travaux qui visent à établir un ensemble structuré de normes relatives à l'information sur les objets ou les phénomènes qui sont directement ou indirectement associés à une localisation terrestre (ISO, 2013).
ISO/CT	Comité technique de l'Organisation internationale de normalisation	Ensembles d'experts de partout dans le monde qui font partie de groupes plus importants créés pour élaborer des normes ISO (ISO, 2013).
	Politiques	Dans le contexte du présent guide, les « politiques » comprennent des normes, des politiques, des directives, des procédures, des pratiques exemplaires et d'autres outils qui peuvent aider les gestionnaires de données.
RNCan	Ressources naturelles Canada	Ministère du gouvernement du Canada qui élabore des politiques et des programmes qui renforcent la contribution du secteur des ressources naturelles à l'économie et améliorent la qualité de vie de tous les Canadiens et les Canadiennes. (RNCan, 2011).
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	En tant qu'organe administratif du Conseil du Trésor, le Secrétariat remplit un double mandat : aider le Conseil du Trésor à remplir son rôle de comité des ministres et à s'acquitter de ses responsabilités législatives à titre d'organisme central du gouvernement (Secrétariat du Conseil du Trésor, 2006).

Annexe 3: Exemples

Cette annexe présente quatre exemples d'instruments de politique et leur classification, tels que catalogués au cours de l'exercice de prototypage pour le cadre de classification avec le Secteur des sciences de la Terre de RNCan. Lorsque les termes sont décalés, cela représente le chemin d'accès d'un terme à l'intérieur de la hiérarchie. Par exemple, dans le premier cas, le créateur est le Secrétariat du Conseil du Trésor et est présenté avec ses expressions englobantes de la hiérarchie.

Titre	Norme sur les données géospatiales
Туре	Norme
Créateur	Gouvernement
	Gouvernement du Canada
	Secrétariat du Conseil du Trésor
Statut	Approuvé
Sujet Contenu	
	Métadonnées
	Contenu
	Modèle de données
	Cycle de vie de la gestion de l'information
Domaine	
L'objectif de la présente norme est d'appuyer la gérance et l'interopérabilité données en veillant à ce que les ministères puissent accéder à, utiliser et échar données géospatiales de façon efficace et efficiente à l'appui de l'exécution d programmes et de la prestation des services.	
Emplacement	http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=16553§ion=text

Titre	Gestion de l'information et technologie de l'information – Cadre pour les politiques, directives, normes, lignes directrices et procédures	
Type	Politique	
Créateur	Gouvernement Gouvernement du Canada Ressources naturelles Canada Secteur des sciences de la Terre	
Statut	Approuvé	
Sujet	Normalisation / infrastructure de développement des politiques Technologie de l'information	

	Cycle de vie de la gestion de l'information
Domaine	
Description	Ce document donne un aperçu du cadre par lequel Ressources naturelles Canada (RNCan) appuie la création, l'approbation et la mise en œuvre des politiques, des directives, des normes, des lignes directrices et des procédures de gestion de l'information et de technologie de l'information à l'échelle du Ministère.
Emplacement	

Titre	Profil nord-américain (PNA) de la norme ISO 19115:2003 – Information géographique – Métadonnées (registre de métadonnées du PNA), CAN/ONGC-171.100-2009 (fr)
Type	Norme
	Pratique exemplaire
Créateur	Organisation de normalisation
	Organisation nationale de normalisation
	Comité sur la géomatique de l'Office des normes générales du Canada
Statut	Approuvé
Sujet	Contenu
	Métadonnée
Domaine	
Description	Fournit un mécanisme aux organisations qui produisent des données géographiques pour décrire en profondeur les ensembles de données. Le Profil permet aux utilisateurs de mieux comprendre les métadonnées géographiques ainsi que les hypothèses et les limites de l'information géographique. De plus, il facilite la recherche d'information propre aux besoins de l'utilisateur.
Emplacement	http://www.fgdc.gov/standards/projects/incits-11-standards-projects/NAP-Metadata (American National Standard Institute North American Profile of ISO 19115 :2003 — Geographic Information — Metadata) (en français : http://nap.geogratis.gc.ca/metadata/napMetadata-fra.html)

Titre	Approche de la gestion des collections de RNCan	
Type	Procédure	
	Pratique exemplaire	
Créateur Gouvernement		
	Gouvernement du Canada	
	Ressources naturelles Canada	
	Secteur des sciences de la Terre	
Statut	Approuvé	
Sujet	Cycle de vie de la gestion de l'information	

Domaine	Sciences de la Terre Géologie
Description	Cette approche de gestion et ses principes sont fondés sur une analyse des collections multidisciplinaires de RNCan, sur les besoins et les utilisations diversifiés par le biais de vastes consultations menées auprès des praticiens et des gestionnaires du Ministère, ainsi que d'une synthèse des pratiques exemplaires dans l'ensemble du ministère et recueillies auprès d'autres organisations importantes, plus particulièrement certains des musées canadiens reconnus à l'échelle internationale.
Emplacement	